

COMMUNE DE RIDDES

Compte de chèques postaux 19-1029-6

Téléphone (027) 305 20 20

V/réf : BO N° 39 du 1^{er} octobre 2010

N/réf . bg

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

pour :

S-153386 Station transformatrice MT/BT La Vigne
Nouvelle station sur la propriété de SEIC SA

Requérante : SEIC Service Electrique Intercommunal SA, Grand-Rue 2, 1904 Vernayaz.

La demande d'approbation des plans susmentionnés a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI.

Les dossiers seront mis à l'enquête du 1^{er} octobre 2010 jusqu'au 31 octobre 2010 à Riddes.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposés dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Inspection fédérale des installations à courant fort

Projet

Chemin de Mornex 3

1003 Lausanne